



## REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 15  
du Mardi 11 Juin 2019  
à Saint Denis

**Présents** : M. Joseph Karl MOULTSON (Président), M. Bruno FONTAINE, M. Aurélien MADIA, Mme Marie Claude BANOR, M. Jean Luc ROYER, M. Eric TOURON administratif LRF.

**Invités** : M Bernard BONNE, M. Jean Yves LATCHIMY.

**Excusés absents** : M André ASSON, M. Irshad ABDUL MUNAF, M. Guy INSULAIRE, M. Christophe RAMASSAMY, M. Didier RINGUIN.

**Début de séance** : 18h30

---

La réunion décentralisée initialement prévue le Lundi 17 Juin 2019 est reportée au Mardi 09 Juillet 2019 à l'antenne EST de Saint Benoit.

### **Auditions d'arbitres**

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre ainsi que son président de club, pour lui demander des explications sur son comportement en tribune alors qu'il suivait l'équipe première.

Après lecture des différents rapports, après avoir entendu les explications de l'intéressé et de son président de club, la Régionale d'Arbitrage l'informe qu'elle ne tolérera plus ce genre de comportement, et que si de tels faits venaient à se reproduire, des sanctions lourdes seraient prises à son encontre.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre absent et non excusé lors de la formation des centraux évoluant en Départementale 1.

L'intéressé a reçu sa convocation par SMS en absence d'adresse mail renseignée au niveau des services administratifs de la ligue. Cependant l'intéressé certifie ne jamais avoir reçu le SMS malgré la preuve d'envoi du message. La Régionale d'Arbitrage lui demande de bien vouloir fournir une adresse mail valide dans les meilleurs délais, faute de désignation.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour lui demander des explications sur des indisponibilités déclarées tardivement qui ont mis en difficulté les désignateurs.

Après lecture de la lettre d'excuse de l'intéressé et de ses explications par rapport à ses problèmes d'ordre familiaux, la Régionale d'Arbitrage lui demande de prendre toutes les dispositions pour honorer ses désignations, faute de quoi il sera rétrogradé dans les divisions inférieures.

**La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour donner des explications à la suite d'une de ses prestations sur un match féminine.**

**Après lecture des différents courriers des clubs, il s'avère que cet arbitre était licencié dans ce club par le passé et celui-ci se demande si ce courrier n'est pas fait suite à sa démission de ce club, et informe qu'en 30 années d'arbitrage n'avoir jamais été convoqué par la Régionale d'Arbitrage.**

**La Régionale d'Arbitrage décide de l'observer sur une rencontre afin de voir s'il possède encore les qualités requises pour exercer ses fonctions et réserve sa décision.**

**La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre à la suite d'une absence lors d'une rencontre, après explication de l'intéressé il s'avère que celui-ci s'est mal compris avec le désignateur sur la démarche à suivre pour son indisponibilité tardive due à ses obligations professionnelles.**

**La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour lui demander des explications à la suite d'une de ses prestations ; après lecture des rapports et explications de l'intéressé, la Régionale d'Arbitrage décide d'observer cet arbitre sur une prochaine désignation et réserve sa décision.**

**La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour un retard sur un match et absence de rapport demandé lors d'une audition.**

**La Régionale d'Arbitrage décide de la mesure administrative suivante :**

**1 mois de non-désignation avec sursis pour non-respect des obligations administratives découlant de ses fonctions et faiblesse manifeste dans l'exercice de ses responsabilités autour d'un match.**

**Prise d'effet au 14/06/2019.**

**La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre à la demande de l'intéressé, celui-ci est en blessure longue durée et informe la Régionale d'Arbitrage de sa réflexion sur l'éventuel arrêt de son activité d'arbitre.**

**La Régionale d'Arbitrage l'invite à bien murir sa réflexion et respectera sa décision.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.**

**Le Président,**

**Joseph Karl MOULTSON**



**Le Secrétaire,**

